

## Durée de la formation

7 heures (2 demi-journée)

## Tarifs

Inter : 300,00 € net

Intra : sur devis

## Lieu de formation

Distanciel

## Horaires

09h00 / 12h30

## Prérequis

Aucun

## Public concerné

Collaborateurs des ALPV & collaborateurs intervenants auprès des clients abonnés.

## Nombre de stagiaires

Maximum 12 stagiaires.

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Mise en situation

Analyses de pratiques professionnelles

Etude de cas

## Modalité d'évaluation

Auto-positionnement

Évaluation en continu – QCM

Feed-back tout au long de la formation

Bilan oral de la formation

Questionnaire de satisfaction

## Formalisation de la formation

Un certificat de réalisation validant les compétences acquises

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap

Maryse DIALLO

04.94.60.39.07

[formation-provenceazur@msaservicespa.fr](mailto:formation-provenceazur@msaservicespa.fr)

## Intervenant

Consultant expert

## Renseignements et inscription

Johanna MARIE / Pauline ANDRIAMASINORO

04.94.60.39.34 / 04.94.60.39.42

[formation-provenceazur@msaservicespa.fr](mailto:formation-provenceazur@msaservicespa.fr)

## OBJECTIFS

- S'approprier les notions relatives à la maltraitance et à la bientraitance,
- Identifier les situations difficiles et les facteurs qui génèrent un risque de maltraitance,
- Connaître le cadre réglementaire,
- Renforcer la démarche bientraitante par un ajustement du positionnement professionnel.

## FORMATION

### COMPRENDRE LE CONCEPT DE MALTRAITANCE

- Définition de la maltraitance selon l'OMS,
- Les différentes formes de maltraitance,
- Les mécanismes et situations facilitant les conduites maltraitantes.

### LE CADRE REGLEMENTAIRE

- La loi du 02/01/2002 et celle du 11/02/2025,
- Obligation de signalement : l'article 226-14 du code pénal.

### LE CONTEXTE PROFESSIONNEL DANS LA PRISE EN CHARGE DU SUJET ÂGÉ OU HANDICAPÉ

- Les effets du vieillissement : comprendre ses impacts sur la santé physique et mentale,
- La dépendance et la perte d'autonomie : identifier les différents niveaux de dépendance,
- Renforcer l'importance de la confiance dans la relation de service.

### PREVENIR LE RISQUE DE MALTRAITANCE

- Repérage, alerte, déclaration, signalement et traitement des situations de maltraitance,
- Informer en toute transparence.

### COMPRENDRE LE CONCEPT DE BIENTRAITANCE

- Définition de la bientraitance,
- Les recommandations de l'ANESM / HAS,
- Bientraitance et positionnement professionnel.